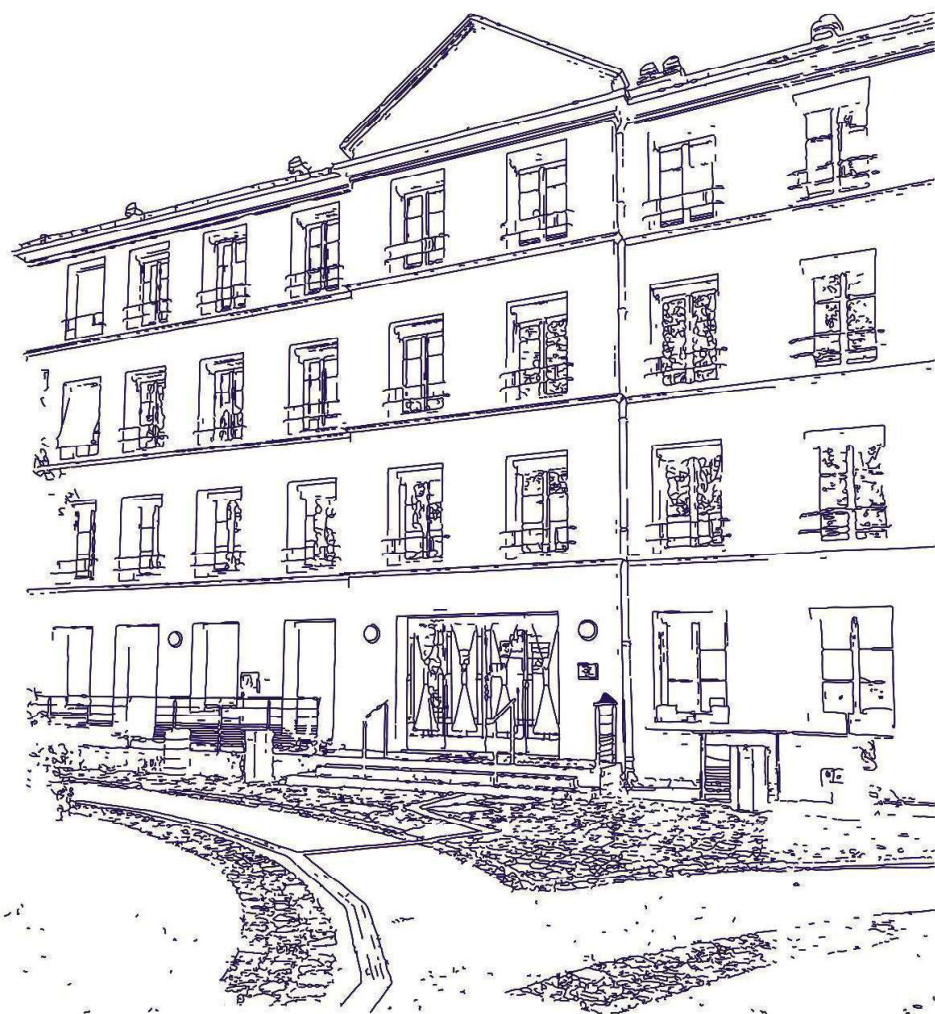


LIVRET FORMATION DES MAÎTRES DÉLÉGUÉS DU PREMIER DEGRÉ ANNÉE 1 AOÛT 2026



Bienvenue à l'ISFEC Île-de-France !

Toute l'équipe administrative et pédagogique se réjouit de vous accompagner dans votre entrée dans le métier d'enseignant.

Notre conviction est simple : « Éduquer, passion d'espérance ». Elle guide notre action au quotidien, au service des élèves comme des professionnels en formation. Sous la direction de Laurence Tricot, l'équipe réunit des formateurs qualifiés, pour beaucoup enseignants expérimentés en responsabilité de classe. Ils vous transmettront les fondamentaux et les exigences du métier, en s'appuyant sur les cadres officiels : gestes professionnels, contenus pédagogiques, mais aussi attitudes éthiques, relationnelles et éducatives.

Votre formation prendra corps sur le terrain, au contact quotidien des chefs d'établissement et des collègues qui vous ouvriront les portes de leur réalité professionnelle, au cœur de la communauté éducative. C'est dans ces établissements, chacun porteur d'une part de notre mission commune, que se joue la force de l'Enseignement catholique.

L'ISFEC Île-de-France vous propose également des parcours spécialisés et des préparations aux concours externes 1er et 2d degrés, concours internes et exceptionnels pour le premier degré, CAER-PC pour le second degré.

Nous souhaitons que cet accompagnement vous ouvre des perspectives stimulantes, vers une carrière à la hauteur de vos aspirations.

Pour l'équipe de l'Entrée dans le métier par l'emploi

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE..... | 3 |
| DANS UNE LOGIQUE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES..... | 4 |
| UNE ÉQUIPE POUR VOUS ACCOMPAGNER..... | 6 |
| LE PARCOURS DE FORMATION..... | 7 |
| DESCRIPTIF DE LA FORMATION..... | 8 |
| Année 1 | 8 |
| Session de pré-rentrée et parcours d'août | 8 |
| Modules d'introduction au projet de l'Enseignement catholique..... | 9 |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES..... | 9 |
| OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT..... | 9 |
| ÉVALUATION | 10 |
| POLITIQUE D'INCLUSION | 11 |
| INSCRIPTIONS..... | 12 |

PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Le texte d'orientation intitulé « **Être professeur dans l'Enseignement catholique** », approuvé par le Comité national de l'Enseignement catholique le 6 juillet 2007, définit le rôle du professeur dans un établissement catholique d'enseignement et la manière dont les professeurs sont accueillis, formés et accompagnés. « Ce texte se veut donc d'abord un message de reconnaissance et de confiance envoyé par le Comité national de l'Enseignement catholique aux professeurs, premiers acteurs de la mission d'enseignement et d'éducation de l'école. »

Les professeurs sont des passeurs de savoirs, de compétences et d'humanité. Ils ont à développer chez leurs élèves l'humanisation par la culture et la maîtrise des connaissances. En conséquence, il est nécessaire de multiplier les approches pédagogiques et éducatives et de se référer à trois principes pour le rôle du professeur :

- Donner du sens aux apprentissages scolaires ;
- Habiter les procédures d'évaluation par un regard sur la personne ;
- Construire du lien social.

Les professeurs sont membres d'une communauté éducative. « Tout adulte présent dans un établissement scolaire contribue à l'éducation : qu'il le veuille ou non, ses attitudes, ses choix et ses prises de position, ou leur absence, traduisent sa conception de l'homme. »

Chaque enseignant prend connaissance et participe au projet éducatif de l'établissement catholique d'enseignement. « La proposition explicite de la foi chrétienne, [...] relève de la réponse libre du professeur à l'appel à l'engagement que lui adresse le chef d'établissement. »

Les professeurs sont dans un établissement associé à l'Etat. « L'association à l'État, fondée sur la loi de 1959, ou loi Debré, et sur la loi du 31 décembre 1984, ou loi Rocard pour l'enseignement agricole, est l'incontournable condition d'existence d'établissements privés sous contrat accessibles à tous, et elle fonde la capacité de développer, sous la responsabilité du chef d'établissement, un projet éducatif spécifique.

Elle tend à garantir un déroulement de carrière des professeurs analogue à celui de leurs homologues de l'Enseignement public. Elle exprime aussi la volonté de l'Enseignement catholique de participer aux réponses que l'ensemble du système éducatif doit donner aux défis qu'il rencontre. »

DANS UNE LOGIQUE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation¹

« Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres.

Ce référentiel de compétences vise à :

1. **Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs** communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. **Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation**, dans leur contexte d'exercice.
3. **Identifier les compétences professionnelles attendues.** Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue. ». Sont ainsi définies :
 - des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences CC1 à CC14) ;
 - des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
 - des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).»

« Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments » ». Outre cette définition proposée par le B.O. n°30 du 25 juillet 2013, on peut trouver différentes définitions de la compétence mais toutes ont en commun les caractéristiques suivantes soulignées par Philippe Astier : « la compétence n'est pas innée, elle est acquise ; elle est spécifique à une classe de situation ; elle est personnelle, subjective, en lien avec un contexte et avec l'action. »

Une compétence est toujours inférée. La validation d'une formation par compétences est collégiale et institutionnelle. Elle s'opère en fin d'année par un croisement des points de vue des différents

¹ Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013

protagonistes responsables de l'accompagnement et de la validation des stagiaires. La logique d'une formation par compétences est différente d'une logique prescription/application, du cours-type reproductible quels que soient les élèves et les contextes, d'un rapport mécanique enseignement / apprentissage. Cette priorité oriente les propositions de formation à l'ISFEC IdF.

En conséquence, l'exercice du métier d'enseignant et les temps de formation à l'institut de formation doivent favoriser les mises en œuvre, la mise à disposition et le développement de ressources, la clarification des attendus chez les élèves et le retour réflexif

ISFEC Île de France, UNE ÉQUIPE POUR VOUS ACCOMPAGNER

| ISFEC Île-de-France | | |
|---|----------------------|--|
| 39 rue Notre-Dame des Champs – 75006 Paris – Tel : 01 44 39 45 90 – Site : www.isfecafarec.net | | |
| Directeur | ALBERICI Gérald | g.alberici@isfec-idf.net |
| Adjointe de direction Formation initiale | TRICOT KARL Laurence | l.tricot@isfec-idf.net |
| Ingénieure numérique | LOUIS Anne-Christine | ac.louis@isfec-idf.net |
| Documentaliste | ZIPPER Thomas | t.zipper@isfec-idf.net |

LES PARCOURS DE FORMATION

| Formation des stagiaires | | |
|--------------------------------|----------------------|--|
| Responsable des parcours | BEHANZIN Sonagnon | s.behanzin@isfec-idf.net |
| Responsable administrative | LE BAUT Zoraida | z.lebaut@isfec-idf.net |
| Responsable numérique MOODLE | LOUIS Anne-Christine | ac.louis@isfec-idf.net |
| Connaissance du projet de l'EC | GUIRASSE Mariama | m.guirasse@isfec-idf.net |

HEURES DE FORMATION

Formation pédagogique et didactique assurée par des formateurs experts :

En année 1, entre 24h et 30h de formation,

En année 2, 18h de formation

En année 3, 12h de formation.

2 modules d'introduction au projet de l'Enseignement catholique assurés par le père Laurent STALLA BOURDILLON, **prêtre accompagnateur de l'ISFEC Île-de-France.**

Son bureau se situe dans l'Oratoire, à l'entrée de l'escalier B. Pour le contacter : lstalla@wanadoo.fr

NOS PARTENAIRES



LE PARCOURS DE FORMATION

Ce parcours a pour objectif de développer les compétences professionnelles des entrants dans le métier d'enseignants selon les 5 axes suivants :

AXE 1 : ANALYSE ET ADAPTATION DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN TENANT COMPTE DU NOUVEAU MÉTIER À APPRENDRE ET DE SON NOUVEL ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

1.1 : Etre enseignant, identité professionnelle et positionnement relationnel

1.2 : Outils numériques : prise en main de la plateforme

AXE 2 : PRISE EN COMPTE DES ÉLÉMENTS RÉGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS DE SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL EN LIEN AVEC LES RESPONSABILITÉS ATTACHÉES À SA FONCTION

2.1 : L'institution scolaire et l'Enseignement catholique

2.2 : Cadre réglementaire, droits et obligations des enseignants

AXE 3 : COMPÉTENCES RELATIONNELLES, DE COMMUNICATION ET D'ANIMATION FAVORISANT LA TRANSMISSION, L'IMPLICATION ET LA COOPÉRATION AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ET DE SON ENVIRONNEMENT

3.1 : La relation à l'élève et au groupe classe

3.2 : La relation de coopération au sein de la communauté éducative

AXE 4 MAÎTRISE DES CONTENUS DISCIPLINAIRES ET DE LEUR DIDACTIQUE

4.1 : Contenus disciplinaires et programmes

4.2 : Didactique en mathématiques et en français

AXE 5 GESTES PROFESSIONNELS ET PRÉPARATION DE LA CLASSE

5.1 : Processus d'apprentissage et méthodes pédagogiques

5.2 : Planification de son enseignement et évaluation

5.3 : Pratiques professionnelles aux étapes clé

5.4 : Prise en compte de la diversité des élèves dans le cadre de l'Éducation inclusive

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Année 1

Formation : Découvrir un écosystème particulier

Public visé : néo maître délégué en poste à la rentrée des classes à l'année et n'ayant bénéficié d'aucune formation.

| Jours | Durée | Axes | Contenus | Compétences développées ² |
|------------------------|-----------------------------------|------------|---|--------------------------------------|
| Mercredi 26 août 26 | 3h00 présentiel 9h30-12h30 | 2.1 | Présentation d'un établissement catholique : repérer le cadre d'exercice | CC2 |
| | | 3.2 | Préparer son entrée en fonction Appartenir à la communauté éducative de son établissement : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître pour identifier dans l'établissement d'exercice les différents partenaires et les personnes ressources | CC1, CC2, CC12 |
| | | 2.2 | <ul style="list-style-type: none"> • Connaître le cadre réglementaire et les obligations des enseignants : situations à explorer | CC1, CC2, CC6 |
| | 3h00 présentiel 13h30-16h30 | 3.1 | Accueillir les élèves. <ul style="list-style-type: none"> • Assurer leur sécurité • Poser un cadre sécurisant et éthique : la bienveillance éducative. | CC2, CC6 |
| | | 5.1 5.2 | Préparer la rentrée des classes <ul style="list-style-type: none"> • Choix des activités en fonction de son objectif • Placer et maîtriser sa voix • Occuper l'espace classe • Préparer des questions pour connaître les us et coutumes de l'établissement de prise de fonction | CC6, CC,, P3, P4 |
| | | 1.2 | Utiliser la plateforme de la formation | CC9 |

² [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013](#)

| Jours | Durée | Axes | Contenus | Compétences développées ³ |
|-----------------------------|-----------------------------------|------------|---|--------------------------------------|
| Jeudi 27 août 26 | 6h00 présentiel 09h30-16h30 | 3.1 | Accueillir les élèves. <ul style="list-style-type: none"> Assurer leur sécurité Sanction et punitions Maîtriser sa voix | CC2, CC6 |
| | | 5.1 5.2 | Préparer sa classe en début d'année Planifier son enseignement : Découvrir des modèles de programmation, des documents pédagogiques | P1, P3 |
| | | 5.3 | Identifier quelques passages à risques et gestes professionnels : prendre sa classe en main ; présenter une situation d'apprentissage Les repérer dans un emploi du temps détaillé | P3, P4 |
| | | 4.1 | Découvrir des manuels, des modèles de programmation, d'emploi du temps | P1, P2, P4 |
| | | 3.2 | Préparer la réunion de parents d'élèves <ul style="list-style-type: none"> Préparer et anticiper les questions plèvre et maîtriser sa voix et adopter une posture professionnelle | CC6, CC7, , CC12 |

³ [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013](#)

Modules d'introduction au projet de l'Enseignement Catholique

Public visé : maîtres délégués qui ont bénéficié du pré-accord collégial et devant participer aux formations sur la connaissance de projet de l'Enseignement catholique, formations assurées par le père Laurent STALLA BOURDILLON.

Les modules développent l'axe 2.1 du parcours et les compétences CC1, CC6 du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

En lien avec votre direction diocésaine, les dates vous seront proposées en fonction de votre prise de poste.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques au travers de lectures, d'analyses, d'échanges, de courtes vidéos le tout dans une démarche active de tous ;
- Appropriation individuelle, travaux de groupes, co-construction d'outils, mutualisation des productions, exposés des stagiaires ;
- Expérimentations lors des intersessions ;
- Mutualisation et analyse des expériences menées pendant les intersessions ;
- Auto-évaluation durant les phases de la formation avec feedback des formateurs ;
- Outils numériques.

OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

La plateforme isfecafarec-adistance

La formation étant hybride, les stagiaires bénéficient d'un accès à une plateforme web d'apprentissage en ligne open source qui offre, pour une communauté constituée d'un ou plusieurs formateurs et apprenants, de nombreuses possibilités d'interactions.

Basée sur le logiciel Moodle, isfecafarec-adistance, favorise les échanges et les interactions entre les apprenants, les formateurs et le contenu pédagogique. L'apprenant est ainsi placé au cœur du dispositif. Moodle intègre des outils et des activités d'apprentissage orientés sur :

- les communications synchrones (personnes en ligne visibles, chat) ;
- les communications asynchrones (forum) ;
- l'apprentissage collaboratif (groupes, glossaire, wiki, atelier, base de données) ;
- la réflexion critique (sondage : vote ; feedback : les attentes...)

La plateforme Moodle a été conçue pour favoriser une approche socioconstructiviste. Elle permet également d'apporter des ressources complémentaires permettant d'enrichir l'enseignement présentiel. Associée à l'accompagnement de l'ensemble de l'équipe de formateur, la plateforme isfecafarec-adistance est un moteur puissant au service de la réussite des apprenants.

EVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. Des badges seront émis lors de la réussite de tests les connaissances développées et les compétences travaillées.

L'évaluation des acquis des compétences développées sera réalisée par une auto-évaluation sur fiche ISFEC.

Fiche individuelle d'évaluation en fin de stage

Feuille de présence (ISFEC), transmise chaque matinée de formation à la DDEC dont dépend le maître délégué ainsi qu'à son CE. Attention, pour les sessions en distanciel synchrone, la présence sera attestée par les échanges avec le formateur, l'émargement et une trace numérique de l'activité (quizz, document partagé...)

Attestation de formation (ISFEC)

POLITIQUE D'INCLUSION : HANDICAP

Les locaux de l'ISFEC AFAREC IdF sont accessibles à tous.

Tout besoin d'adaptation est étudié sur demande faite par courriel auprès du référent handicap : Mme Laurence TRICOT KARL – referenthandicap@isfec-idf.net.

Toutes les informations relatives à une demande d'aménagement sont disponibles sur le site internet : [ici](#).

INSCRIPTIONS

| Parcours de professionnalisation des maîtres délégués 1 ^{er} degré | Dates début formation | ID https://www.formiris.org/ | Date de clôture des inscriptions |
|---|-----------------------|---|--|
| Débuter en août 2026 | 26/08/2026 | consulter votre direction diocésaine | Inscriptions par les services de Formiris |
| Modules d'introduction au projet de l'Enseignement Catholique | VOIR VOTRE DDEC | Suivre un module de deux conférences parmi les 9 propositions de dates | Suivi des inscriptions par Delphine SIMONPAOLI et Mariama GUIRASSE |